



Bulletin départemental n°250

Du 29 juin 2017



Sommaire:

Cabinet :

- Présentation ASTEP
- Recrutement d'un coordonnateur REP + Réseau Mathieu Avignon

Avignon, le 26 juin 2017

Le Directeur académique
des services de l'éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs
s/c Mesdames et Messieurs les IEN
chargés de circonscription

Dossier suivi par
Isabelle MONTALON
Téléphone
04 90 40 51 26

Fax
04 90 30 51 40

Mél.
ce.i.en.bollene
@ac-aix-marseille.fr

**Objet : Présentation de l'Accompagnement en Sciences et Technologie à l'école
Primaire (ASTEP)**

**Tout professeur des écoles peut bénéficier d'une aide spécifique pour l'enseignement
des sciences.**

Dans le cadre de l'ASTEP "Accompagnement en Sciences et Technologie à l'école Primaire", dans le département de Vaucluse, **des chercheurs ou des étudiants de l'Université d'Avignon et Pays de Vaucluse peuvent accompagner les classes pour la mise en œuvre de séquences.**

Ce partenariat vise à permettre aux élèves de s'approprier les connaissances scientifiques par une démarche d'investigation en les construisant eux-mêmes.

L'ASTEP est ouvert à toutes les classes, tous cycles confondus, et fait l'objet d'une inscription en ligne à l'adresse suivante : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10520722/fr/formulaire-de-candidature-pour-les-projets-sciences-et-technologies-du-cycle-1-au-cycle-3

Pour s'inscrire, il est nécessaire de se connecter avec les identifiants IProf (rubrique "Connectez-vous" située à gauche).

Toute inscription suppose un certain engagement : élaboration et restitution de documents (fiches de préparation de séquences, bilan d'activité), respect d'un calendrier, participation trois demi-journées de formation annuelles.

L'utilisation de l'adresse de messagerie électronique académique s'impose pour toute communication.

L'inscription sera soumise à l'avis de l'Inspecteur de circonscription. Une commission présidée par l'inspecteur en charge de la mission science sélectionnera les candidatures retenues. L'inscription à l'action ASTEP est une première étape et ne valide en rien la participation à l'action. La clôture des inscriptions est fixée au 29 septembre 2017.

.../...



Le travail réalisé par les enseignants depuis sept ans est consultable sur le site académique de la Culture Scientifique, Technologique et de l'Innovation (CSTI) : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_389219/fr/accueil

L'accès à la culture scientifique et technologique est l'un des objectifs fixés par le socle commun de connaissances et de compétences. La pratique de la démarche d'investigation, la maîtrise progressive et la mobilisation de connaissances dans divers domaines scientifiques sont nécessaires dès les premières années de la scolarité obligatoire. L'ASTEP s'inscrit dans le « parcours CSTI » de l'élève.

L'accompagnement en sciences et technologie à l'école primaire (ASTEP) est une des actions conduites au niveau national avec le concours de l'Académie des sciences.

Si l'accompagnement en sciences et technologie a pour **enjeu** de stimuler la curiosité, l'esprit critique et l'autonomie des élèves et de créer des vocations dès le plus jeune âge, il se distingue des autres formes d'interventions en associant les élèves, l'enseignant et le scientifique dans une logique d'enrichissement mutuel et de partage de compétences.

*Je compte sur votre dynamisme dans le champ
de l'enseignement de la Technologie et des Sciences*

Christian PATOZ



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

Pôle Cabinet/Secrétariat

Dossier suivi par
Véronique Valdivia-García
Téléphone
04 90 27 76 06
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
ce.cabinet-ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Avignon, le 28 juin 2017

Le directeur académique adjoint
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles
s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de Mesdames et Messieurs les IEN chargés de
circonscription

Mesdames et Messieurs les enseignants
s/c de Mesdames et Messieurs les principaux

Objet : Recrutement d'un coordonnateur REP+

P.J. : fiche de candidature – lettre de mission

L'IA-DASEN de Vaucluse désigne pour chaque REP+ un coordonnateur.

- missions définies dans une lettre de mission,
- le coordonnateur bénéficie d'une décharge d'1/2 temps.

Au regard de l'évolution récente du cadre de l'éducation prioritaire, des compétences avérées de formateur sont recherchées (expérience ou certification).

Au 1^{er} septembre 2017, le poste de coordonnateur rattaché au réseau Anselme Mathieu Avignon est vacant.

Vous voudrez bien me faire parvenir à l'adresse suivante : ce.cabinet-ia84@ac-aix-marseille.fr
pour le vendredi 7 juillet 2017, délai de rigueur, lettre de motivation, CV et fiche de candidature (en pièce jointe).

Les candidatures seront étudiées par une commission départementale, qui se tiendra le mercredi 12 juillet 2017 à partir de 15h30 (salle 4^{ème} étage).

Michèle VANDREPOTTE





Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
de Vaucluse

à

M
Coordonnateur du réseau REP+

Dossier suivi par

Téléphone
04 90 27 76 06

Fax
04 90 82 96 18

Mél.
ce.cabinet-ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : lettre de mission

Un plan sans précédent pour refonder l'éducation prioritaire a été engagé, mobilisant des moyens très importants au service des nouveaux réseaux REP et REP+ et de leurs élèves.

Celui-ci s'est d'abord fondé sur les constats et les attentes des équipes de terrain tels qu'ils ont pu être librement formulés lors des assises inter-académiques de l'éducation prioritaire tenues à l'automne 2013.

A cette occasion, parmi les points clés est ressortie la nécessité de renforcer le pilotage et l'animation des réseaux, remettant en avant la nécessité d'une meilleure coordination de la mise en œuvre du projet de réseau, s'inscrivant dans la durée avec conviction et efficacité, au service de la réussite de tous les élèves.

C'est cette mission essentielle, dévolue aux coordonnateurs des réseaux d'éducation prioritaire, placés sous l'autorité des IEN et des chefs d'établissements pilotes des réseaux, qui se trouve détaillée dans le document ci-après.

Chargé(e) de la coordination du réseau d'éducation prioritaire XXXX, vous exercerez cette mission sous l'autorité conjointe de l'IEN de la circonscription et du principal du collège et serez en relation avec l'IA-IPR référent.

Cette mission s'articule autour des axes de progrès ci-dessous. La réalisation de ces objectifs sera appréciée au regard des rapports d'activité que vous serez amené(e) à produire.



2/2

- **Favoriser la construction d'une culture de réseau**
 - en participant au diagnostic, à la construction et à la rédaction du projet de réseau,
 - en participant à la mise en œuvre de la continuité pédagogique et éducative disciplinaire dans le réseau,
 - en alimentant un espace de mutualisation des actions des différents REP+,
 - en contribuant à l'élaboration et à l'évaluation de projets inter-degrés avec les différents partenaires en cohérence avec le référentiel de l'éducation prioritaire et le diagnostic initial,
 - en accompagnant les personnes recrutées dans le cadre du service civique.

- **Développer le partenariat en cohérence avec le projet de réseau**
 - en initiant ou en développant les relations avec les partenaires institutionnels et associatifs du réseau (associations, PRE...)
 - en participant à l'évaluation des actions des partenaires au sein du réseau.

- **Participer à l'ingénierie et à l'animation des formations dans le cadre du réseau**
 - en évaluant la pertinence des demandes de formations au regard du projet de réseau et du référentiel en collaboration avec l'IA-IPR référent,
 - en contribuant à la cohésion des différents acteurs qui participent à la vie du réseau.

Le Coordonnateur

Le Chef d'établissement

L'IEP

L'Inspecteur d'Académie
DASEN

RENTREE 2017
FICHE DE CANDIDATURE
Coordonnateur Réseau Anselme Mathieu Avignon

NOM :

PRENOM :

AFFECTATION ACTUELLE :

Discipline (pour le second degré) :

Circonscription (pour le premier degré) :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

DIPLOMES ET ANNEE D'OBTENTION :

ANNEES D'EXPERIENCE EN EDUCATION PRIORITAIRE :

MISSIONS ANTERIEURES DE FORMATION : OUI NON

Si oui, formation en E.P. ? : OUI NON

Je déclare être candidat au poste de coordonnateur sur le réseau :

Date :

Signature :

Pour le premier degré :

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de
Circonscription :

Pour le second degré :

Avis, date, signature et cachet du Chef d'Etablissement :